

Distribution à 30 ex
12 JAN 1940

CIRCULAIRE N° 1

POUR L'APPLICATION
DE LA NOTE GÉNÉRALE
SÉRIE ADMINISTRATIVE

430 LH 1/17

Sous-Série Affaires Générales N° 11

COL.

Paris, le 1^{er} Janvier 1940.

Nm.
87

21/1/40
9 JAN 1940

Préambule.

Un rectificatif en date du 15 septembre a porté à la connaissance des Régions que l'application de la Note Générale - Série Administrative - sous-série Affaires Générales n° 11 du 11 août 1939, relative à la détermination et à l'analyse par section de ligne du trafic voyageurs « Banlieue de Paris » qui devait avoir lieu à partir du 1^{er} octobre 1939 était différée jusqu'à nouvel ordre. La présente Circulaire a pour objet de prescrire à titre de première étape, l'application au 1^{er} janvier 1940 d'une partie des mesures prévues dans la Note Générale.

Mesures applicables à partir du 1^{er} janvier 1940 :

Sont applicables à cette date :

- les prestations du chapitre II à l'exclusion de celles visant les abonnements ordinaires (A — 2° et B — 1° et 2° § c) ;
- les prescriptions du chapitre IV.

NOTA. — 1°) Les Régions recevront en temps utile un premier approvisionnement en imprimés CX et CY. Il est bien entendu que les prescriptions du chapitre III n'étant pas applicables en 1^{re} étape, le cadre prévu sur le relevé CX pour la décomposition par section ne sera pas rempli.

2°) Les sondages prévus au paragraphe B-2° du chapitre II seront provisoirement réduits au strict minimum. Les Régions se mettront d'accord à ce sujet avec le Service Commercial et le Service Technique de la Direction Générale (Subdivision des Statistiques).

Le Directeur Général,
R. LE BESNERAIS.